

☞ **conduire une démarche de diagnostic participatif** pour recueillir le plus largement possible les avis et attentes auprès des résidents, professionnels, associations et élus du village ainsi que des acteurs du territoire. Cette démarche a été initiée en mars dernier avec une balade consultative dans les rues du village ; elle a vocation à se poursuivre pour permettre la rédaction d'un document public : « Châtel-Censoir à dix ans, vingt ans, trente ans ».

Une très grande partie de notre énergie lors de ces six premiers mois a été consacrée aux activités relatives aux événements & manifestations ainsi qu'aux projets fédérateurs. Cela a aussi été la partie la plus visible de l'activité de notre association.

Lors de la réunion plénière de l'association le 12 juillet dernier, les adhérents ont décidé de rééquilibrer le travail en se concentrant, dès cet été 2019 et ce jusqu'à la fin de l'année, aux activités en lien avec le diagnostic participatif. Sont ainsi d'ores et déjà prévus : une enquête auprès des touristes en bateau ou à vélo traversant Châtel-Censoir par le canal ; des rencontres avec les acteurs du dynamisme et de l'attractivité de Châtel-Censoir pour recueillir leurs avis et leurs attentes (associations, commerçants, hébergeurs touristiques, etc.) ; des réunions publiques, etc.

Notre **réunion de rentrée programmée le samedi 31 août à 17h00** dans la salle communale rue Cotteau sera l'occasion d'affiner ce programme de travail. Ce sera aussi une belle opportunité d'accueillir chacun ou chacune d'entre vous qui souhaiterait nous rejoindre.

Au nom de l'association CCC, je vous souhaite un très bel été.



Olivier Maguet, président



Edito : déjà six mois !

Femmes et hommes, jeunes et moins jeunes, personnes toujours en activité et retraités, Castelcensoriens de souche et de branchage... Tous, nous aimons notre village.

C'est pourquoi certains d'entre nous décidaient en janvier 2019 de créer une nouvelle association à Châtel-Censoir. Son objectif : contribuer au dynamisme et à l'attractivité de notre village et de son territoire. Nous sommes aujourd'hui plus de soixante adhérents bénévoles œuvrant ensemble à réaliser cet objectif. Pour y parvenir, notre association développe son activité dans trois directions :

☞ **organiser des événements et manifestations** qui contribuent, en complément des autres initiatives associatives, à animer notre village ; il peut s'agir d'événements programmés directement par l'association *C. ChâtelCensoir*, comme le concert de musique, la manifestation AutoRétro ou le marché des producteurs locaux : mais c'est aussi notre participation active et amicale à des événements organisés par d'autres comme la Fête de la musique ou la fête de la halte nautique.

☞ **animer des projets fédérateurs de long terme** qui ont vocation à réunir les habitants ; c'est le cas avec le jardin Tomate Rouge qui a été créé de toutes pièces avenue de la Gare et a déjà permis un partenariat avec l'école. N'hésitez pas à venir faire un tour lors des permanences d'accueil tous les samedis de 16h00 à 19h00. Ce projet de long terme vous réserve une belle surprise à l'automne prochain !

(suite de l'édito en page 4)



« Qui êtes-vous ? »

- 62 adhérents à la date du 12 juillet 2019.
- Conseil d'administration : Joël Boissière, Anne Collinot, Philippe Denis (secrétaire), Olivier Maguet (président) Catherine Péchery, Jacky Péchery, Muriel Righeschi (trésorière), Jean-Pierre Vitrac. Ce conseil issu de la réunion constitutive sera modifié lors de l'assemblée générale de janvier 2021.
- « C'est.Châtel-Censoir », « C.Châtel-Censoir », « C.ChâtelCensoir », « C.Châtel », « CCC »... C'est un peu comme vous voulez !



« Quels sont vos comptes ? »

Bilan au 12 juillet 2019

► Produits

Recettes des manifestations : 1 500 €

Cotisations et dons : 650 €

Parrainage président du conseil départemental : 1 000 €

Total produits : 3 150 €

► Charges

Achats pour les manifestations : 1 000 €

Frais administratifs : 150 €

Frais de fonctionnement : 150 €

Total charges : 1 300 €

► Solde créditeur : 1 850 €

Vous avez d'autres questions ?

N'hésitez pas à nous les poser sur : contact@cchatel.fr



« Que faites-vous ? »

Voici une synthèse mensuelle qui vous donne à voir ce que nous avons fait depuis la création de notre association le 12 janvier 2019. La présentation détaillée de nos temps de travail et de nos activités figure sur notre site Internet : www.cchatel.fr



► Février 2019

Le temps des premières rencontres avec des partenaires, comme l'association Traverses à Avallon qui a une expérience sur les jardins partagés. Un terrain est gratuitement mis à disposition de l'association pour ce qui deviendra le jardin Tomato Rouge. C.Châtel participe aux assises annuelles des associations de l'Avallonnais et la réunion organisée avec la Banque des Territoires à Châtel.

► Mars 2019

Poursuite de nos rencontres à l'extérieur du village, dont les collectivités et la déléguée à la vie associative de l'Yonne mais aussi la Cité de la Voix à Vézelay. Et bien sûr notre toute première activité publique avec la balade consultative du 24 mars.



► Avril 2019

Un mois particulièrement consacré à prendre connaissance des acteurs et des enjeux sur le tourisme, dont avec le directeur du syndicat mixte du canal du Nivernais



► Mai 2019

Un mois riche en activités publiques, comme le concert de musique à la collégiale et la première sortie des écoliers au jardin Tomato Rouge, qui fut aussi inauguré ce mois-là.

► Juin 2019

Encore de belles activités publiques, comme la manifestation Autorétro et la participation à la Fête de la Musique



► Juillet 2019

Parrainage du président du Conseil départemental de l'Yonne, rencontre avec la direction régionale de l'office de tourisme du Grand Vézelay, visite de MobilWood à Cravant